

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du mardi 23 avril 2024

Etaient présent.e.s :

Collège A

Bessone Magali
Giocanti Sylvia
Morel Pierre-Marie
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Rateau Paul

Administration

Pinguet Catherine

Etudiants, membres titulaires

Auger Jules
Bestauros Nicolas
Bringazen Ambre
Halidi Isma
L'Utile Shane

Personnalités extérieures

Carlin Emmanuelle

Invitée

Raineau Laurence

Etaient représenté.e.s

Frerejouan Mathieu par Bessone Magali
Grellard Christophe par Quiviger Pierre-Yves
Marquer Eric par Morel Pierre-Marie
Padovani Ouafae par Rateau Paul
Sullerot Vincent par Quiviger Pierre-Yves
Yuva Ayse par Rateau Paul

1. Informations

L'information principale concerne le peu de cours à Tolbiac depuis mercredi dernier. Comme on s'approche de la fin de l'année, des difficultés surgissent avec les contrôles continus sur table pour les étudiants n'ayant qu'une note.

Shane l'Utile précise qu'un vote de principe a eu lieu avec la CFVU sur les RCC afin de maintenir les droits des étudiants en matière de compensation, de rattrapage et d'assiduité. Une AG a lieu ce soir à Tolbiac et la mobilisation étudiante, ajoute Ambre Bringazen, est importante, supérieure à l'an passé. Paul Rateau souligne le fait que « cela n'a rien de nouveau » et que cette année, les blocages interviennent assez tardivement ; la situation est moins « périlleuse » que l'année dernière. Pierre-Yves Quiviger rappelle que l'UFR a toujours trouvé des aménagements pour chaque cours pour qu'aucun étudiant ne soit pénalisé. Si une modification générale exceptionnelle de l'évaluation doit être décidée, ce le sera par la CFVU et non par l'UFR.

2. Approbation du compte rendu du 19 mars 2024

Après de brèves corrections et un ajout, trois membres du conseil ne prennent pas part au vote, les autres membres l'approuvent.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que les comptes rendus sont affichés dans le couloir de l'UFR et mis en ligne dans les 24 heures après leur adoption.

3. Adoption des maquettes de l'offre de formation 2025-2030 (sans les RCC)

Les modifications les plus substantielles ont été mentionnées lors du dernier conseil de gestion, le 19 mars. La question des RCC sera statuée ultérieurement si nécessaire, mais vraisemblablement pas, le règlement ayant été revu et adopté l'an passé. Il faudra simplement tenir compte du cadre général fixé par l'université, si celui-ci est modifié.

Pierre-Yves Quiviger reconnaît que la refonte des maquettes a été un « processus fastidieux ». Les responsables de parcours ont été chargés de revoir le détail des maquettes, tâche « très désagréable » pour la grande majorité d'entre eux, les enseignants n'étant pas « formés pour ce genre de chose ». Les documents reçus sont plus ou moins complets. Par exemple, une version très lacunaire a été envoyée à quelques heures du conseil de gestion.

Si la production de maquettes a été « pénible », Pierre-Yves Quiviger tient à souligner le fait que ceci fait partie des attributions des responsables de parcours et que, heureusement, c'est un travail qui ne revient qu'une fois tous les 5 ans.

Pierre-Marie Morel décrit une situation « ubuesque » et déplore le fait que Sylvia Giocanti, Franck Fischbach et Pierre-Yves Quiviger aient été contraints de se charger tardivement d'un travail supplémentaire sur les maquettes. Concernant le travail qui a été demandé aux responsables de parcours, et d'une manière générale, il juge anormal que l'emploi du temps des enseignants-chercheurs serve systématiquement de variable d'ajustement pour faire face aux dysfonctionnements administratifs. Il précise que les responsables de parcours ont été contraints de remplir des tableaux Excel alors que les maquettes actuelles (dans l'espace de stockage Nuxeo) comportaient des erreurs et étaient dans certains cas manquantes. Tout cela durant un laps de temps assez court qui a coïncidé, pour la dernière semaine, avec une période de pause pédagogique. A l'avenir, devant une telle situation, il suggère d'adopter une autre méthodologie, consistant à travailler dès le départ en coordination avec le personnel administratif, qui est mieux informé sur certains points que les enseignants-chercheurs.

Pierre-Yves Quiviger reconnaît que c'est bien là le « nœud du problème ». Cela s'est mieux passé en Licence qu'avec le Master M1 & 2, en raison d'une mise à contribution du personnel administratif trop tardive. A cela s'ajoute « un souci de fonds » : le central dispose de maquettes parfois fautives, il faut donc faire de temps en temps une remise à plat, au niveau des UFR et des responsables de parcours, pour que tout puisse être harmonisé et fidèle à la réalité.

Magali Bessone dit, elle aussi, que les enseignants ont dû faire quelque chose « pour lequel ils ne sont pas formés ». Elle reconnaît également que « on aurait dû se réunir et partager des informations ». Le bénéfice de l'opération est cependant de « mieux contrôler son parcours » et le successeur pourra se fier au travail accompli. Pierre-Yves Quiviger ajoute que le rôle du responsable de parcours devrait être aussi, à l'avenir, de vérifier de temps en temps si les versions des maquettes qui circulent sont conformes aux modifications demandées et adoptées par l'UFR et la CFVU, pour ne pas laisser circuler, parfois pendant quatre ans, comme cela a été le cas pour certains parcours, des maquettes fautives. Ainsi, le passage de 13 à 12 semaines au S2 n'avait pas été intégré aux maquettes de master.

Pour le parcours sociologie, Laurence Raineau a procédé à une refonte des maquettes avec Amandine Marcellin Gros sans remplir la partie philosophie – il s'avère toutefois que les maquettes envoyées par Sylvia Giocanti étaient complètes pour la philosophie, le document est donc désormais complet.

Magali Bessone demande si le Master Philosophie et société/parcours socio-anthropologie/ option sociologie et anthropologie, continue de prendre à sa charge les cours qui sont dans la maquette du futur Master de Sciences sociales, ou si ce dernier les hébergera. Laurence Raineau et Pierre-Yves Quiviger confirment qu'il ne faut rien changer pour l'instant (ils restent donc à la charge du master de philosophie et société).

Les étudiants, notamment Nicolas Bestauros et Shane L'Utile, signalent des difficultés dans la maquette de la double Licence « Philosophie/science politique » en raison de cours de philosophie sous-représentés, ainsi que pour la double licence « Philosophie/histoire ». Pour « Philosophie/histoire », ce sont des détails qui seront corrigés. Pour « Philosophie/Science politique », le problème est en effet important : on ne peut pas accorder une licence de philosophie avec une majorité de matières en science politique. Il faut un équilibre. Les doubles licences sont pleinement des licences de philosophie aussi et elles ouvrent ensuite à la possibilité d'études en master de philosophie – il faut donc veiller à un équilibre disciplinaire, même si, évidemment, c'est au prix d'un emploi du temps assez lourd.

Pour les maquettes M 1 & 2, « Études sur le genre », les membres de conseil constatent que « c'est clair pour le volume étudiant », mais que de nombreuses données restent non renseignées.

Au sujet des langues exclues du bonus : pour les licences simples, elles ne figurent pas étant donné que la liste des UE complémentaires comporte déjà les choix (langues anciennes ou LV2). Pour les doubles licences qui n'ont qu'une seule langue vivante dans la maquette ; les étudiants devraient (dans l'idéal) pouvoir prendre une langue de plus en bonus afin de garder 2 langues. Toutefois, il faut des places suffisantes et il n'est pas possible d'accueillir plus d'étudiants dans certaines langues (notamment l'anglais). On peut les rétablir dans la présentation des nouvelles maquettes, mais en limitant le choix aux autres langues que l'anglais.

Paul Rateau s'étonne qu'il faille aux membres du conseil voter des maquettes aussi lacunaires et non pas solliciter un délai supplémentaire.

Sylvia Giocanti (qui remercie les étudiants pour leur « vigilance ») et Pierre-Yves Quiviger insistent sur le fait qu'il faut adopter et voter les maquettes à la date impartie, initialement fixée au 22 avril, un délai de 24 heures ayant été accordé par la DEVE en raison du conseil de gestion. Ces maquettes contiennent des lacunes et des imperfections qui n'ont pu être corrigées dans les délais impartis, mais qui le seront à l'avenir quand la DEVE aura effectué son travail de contrôle. Pierre-Marie Morel précise, rejoint par Magali Bessonne : « On envoie ce que l'on a pu faire avec les moyens à notre disposition ». Selon Pierre-Yves Quiviger : « Il serait surprenant que l'UFR Philosophie soit la seule à rendre des maquettes incomplètes. »

À l'exception de la maquette de Licence délocalisée à Galatasaray (Istanbul, Turquie) dont la responsable de parcours, Ayşe Yuva, a obtenu un envoi différé à la DEVE, et de la double maquette de Licence Philosophie/sciences politiques (en raison d'un déséquilibre entre les deux disciplines pour la L3), les maquettes Licence et Masters sont adoptées, avec trois abstentions.

4. Questions diverses

La proposition de Pierre-Marie Morel d'organiser un après-midi en hommage à Bernard Bourgeois, décédé le 26 mars dernier, est unanimement approuvée.

À la demande des étudiants, une motion remaniée est votée à l'unanimité : « Le conseil de gestion de l'UFR 10 - Philosophie de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, réuni le 23 avril 2024 en Sorbonne, soutient l'extension du régime spécial d'études aux étudiant-es souffrant de maladies et syndromes chroniques et aux étudiant-es parent-es. »

La séance est levée à 18h35 en bibliothèque Cuzin.

Adopté par le conseil du 14 mai 2024